

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 02 avril 2025

Absente excusée : Madame BARBONI-GHAZI Sabine (pouvoir).

Vote du budget primitif 2025

Le Conseil municipal a débattu des orientations budgétaires.

Monsieur le Maire soumet donc au vote le budget primitif 2025 de la commune.

Dépenses fonctionnement	Montant	Recettes fonctionnement	Montant
Dépenses courantes	215 747,27	Excédent brut reporté	83 816,11
Dépenses de personnel	24 300,00	Recettes des services	300,00
Autres dépenses de gest° courante	37 640,00	Impôts et taxes	108 167,00
Dépenses financières	7 210,00	Dotations et participations	100 770,00
Dépenses exceptionnelles	1 100,00	Autres recettes de gestion courante	18 600,00
Autres dépenses	19 000,00	Recettes exceptionnelles	1 000,00
Dépenses imprévues		Recettes financières	
Total dépenses réelles	304 997,27	Autres recettes	0,00
Charges (écritures d'ordre entre sect°)	1 252,00	Total recettes réelles	312 653,11
Virement à la section d'investissement	6 403,84	Produits (écritures d'ordre entre sect°)	
Total général	312 653,11	Total général	312 653,11

Dépenses investissement	Montant	Recettes investissement	Montant
Solde d'investissement reporté	0,00	Virement de la sect° de fonctionnement	6 403,84
Remboursement d'emprunts	172 700,00	FCTVA	3 953,00
Travaux de bâtiments	374 588,82	Mise en réserves	0,00
Travaux de voirie	0,00	Amortissements	1 252,00
Autres travaux	11 000,00	Taxe aménagement	1 000,00
Autres dépenses	25 000,00	Subventions	346 576,93
Cautions	1 121,92	Excédent reporté	54 103,05
		Emprunt	170 000,00
		Cautions	1 121,92
		Produits (écritures d'ordre entre section)	
Total général	584 410,74	Total général	584 410,74

ADOPTE à l'unanimité.

Détail des subventions accordées :

Comité des fêtes : 1500 €

Pitchous burgadois : 300 €

Chemin des rencontres : 300 €

FNACA : 40 €

AQVA : Location de la salle gratuite lors de l'AG.

Les demandes incomplètes seront examinées ultérieurement à la réception des pièces manquantes.

Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2025

Il est proposé de ne pas modifier les taux d'imposition en 2025 par rapport à 2024, et de les maintenir à :

TFPB : 31,72 %

TFPNB : ... 65,94 %

TH : 8,97 %

CFE : 19,51 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'approuver les taux ci-dessus pour l'année 2025.

Questions diverses

Avancement des travaux de la salle des fêtes : problème avec un artisan qui ne vient pas et bloque la suite des travaux.

Séance levée: 22h30.